

## INFIRMIER.ÈRE

### CE METIER TROUVE SON EQUIVALENCE

- Répertoire opérationnel des métiers et des emplois J1505 Soins infirmiers spécialisés en prévention  
J1506 Soins infirmiers généralistes
- Répertoire interministériel des métiers de l'Etat FPESCS12 Infirmier.ère.s  
FPESCS 11 Infirmier.ère.s de promotion de santé
- Répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière 05C10 Infirmier.ère.s en soins généraux

L'infirmier.ère protège, maintient, restaure la santé des personnes par la réalisation de soins infirmiers. Elle.il participe et met en œuvre une politique de promotion et d'éducation à la santé et à la prévention.

Répertoire  
des métiers territoriaux  
Fiche métier

07/D/25

### ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Évaluation des besoins de santé sur le territoire
- Organisation de campagnes de prévention et d'éducation à la santé
- Organisation de séances de vaccination
- Accueil des malades et recueil des besoins et attentes
- Application des premiers soins infirmiers
- Application des prescriptions médicales en matière de soins
- Gestion des dossiers médicaux
- Supervision du travail de l'aide-soignant.e
- Formation et enseignement auprès des professionnel.le.s et des stagiaires

### CONDITIONS D'EXERCICE DU METIER

Les infirmier.ère.s représentaient 6.200 agents au 31 décembre 2012. Elles.ils travaillent essentiellement dans les CCAS (43%), les conseils départementaux (29,1%), plus occasionnellement dans les communes de plus de 3 500 habitants (17,1%). Dans un contexte de pénurie de médecins, de sages-femmes et d'infirmier.ère.s, mais aussi de concurrence avec le secteur privé et la fonction publique hospitalière, la plupart des collectivités doivent fonctionner avec des postes vacants dans les services dédiés à la santé. C'est, entre autres, ce contexte de pénurie, mais aussi la possibilité de passerelle avec la FPH, qui a amené le législateur à mettre en place fin 2012, un nouveau cadre d'emploi de catégorie A, celui d'infirmier.ère territorial.e en soins généraux.

- *Formation initiale en soins infirmiers*
- *Conditions d'exercice réglementées*
- *Concours d'accès de la filière médico-sociale, catégorie A, cadres d'emplois des infirmier.ère.s territoriaux.ales en soins généraux ; catégorie B, cadres d'emplois des infirmier.ère.s territoriaux.ales*

### EVOLUTIONS DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Les facteurs d'évolution de l'environnement professionnel portent principalement sur :

- le développement des outils informatiques ;
- le développement des démarches qualité et de sécurité sanitaire ;
- le renforcement de la lutte contre les infections nosocomiales ; évolution pharmacologique ;
- les évolutions technologiques des équipements et matériels ;
- la législation sur les personnes âgées et handicapées ;
- la loi hôpital, patients, santé et territoires.

## PERSPECTIVES D'EMPLOI

La stratégie nationale de santé consacrant le service public de santé à travers trois grands volets : prévention, organisation des soins et démocratie sanitaire, affirme la notion d'unité de la politique de santé et prévoit la mise en place d'un service territorial de santé. Cette politique ambitieuse implique fortement les collectivités, mais nécessite un réel efforts de recrutement, en particulier des infirmier.ère.s.

### • SCÉNARIO 1

La diversité de rattachement des infirmier.ère.s et territoriaux.ales en termes de type de collectivités, peut être vue comme un manque de rationalisation des compétences de ces professionnel.le.s qui sont, en autres, sensés participer à l'évaluation des besoins de santé à l'échelle d'un territoire et participer à des campagnes de prévention ou de vaccination. Ainsi, les services territoriaux de santé qui offrent des consultations et des soins diversifiés, outre qu'ils réclament le recrutement ou la mise à disposition de professionnels, nécessitent de redéfinir le périmètre d'intervention de ces professionnel.le.s.

### • SCÉNARIO 2

Les changements induits par les recompositions territoriales redéfinissent le périmètre et les modalités d'organisation et d'intervention, dégagant des synergies de moyens. Par ailleurs, le développement de la télémédecine et de la télésanté permettent le maintien à domicile ou en établissements médico-sociaux des personnes âgées poly-pathologiques et des malades polyhandicapés, le suivi des malades chroniques à domicile et le recours aux actes spécialisés sur l'ensemble du territoire en imagerie radiologique, ophtalmologie, dermatologie, anatomopathologie. L'ensemble contribue au succès des politiques de santé et ce, à moyens constants.

## REPERES STATISTIQUES

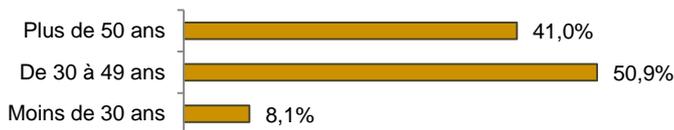
### • Effectifs au 31/12/2012

6.200 agent.e.s  
14,6% d'agents à temps non complet  
93,8% de femmes

### • Statut

93,1% d'agent.e.s de catégorie B  
68,4% d'agent.e.s titulaires  
31,6% d'agent.e.s non-titulaires

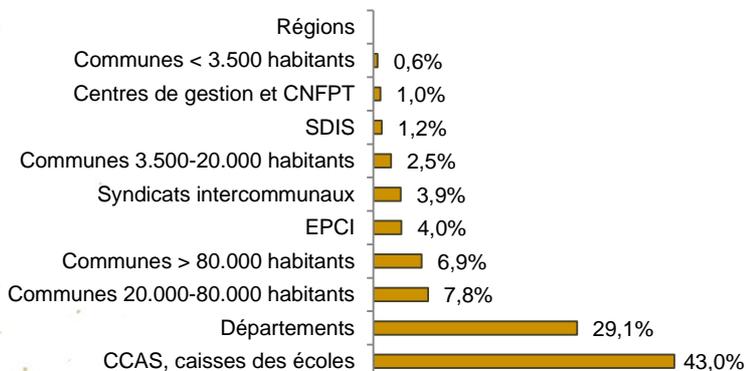
### • Structure des âges



### • Âge

Âge moyen des agent.e.s occupant ce métier : 46 ans  
Part des plus de 55 ans : 21,4%

### • Répartition par types d'employeurs



### • Principaux services d'affectation

	Effectifs	%
Santé	2.600	41,9
Social	2.600	41,9
Autres services	1.000	16,2

Source : Enquête nationale métiers / CNFPT 2013

Pour en savoir plus sur les facteurs de risques professionnels, les mesures de prévention, les maladies professionnelles et le suivi médical liés à [ce métier](#)